

## Aide à l'apprentissage de la nage

<b>Objectif de l'aide</b>	Permettre aux enfants d'apprendre à nager						
<b>Public</b>	Enfants jusqu'à 12 ans						
<b>Forme de l'aide</b>	Prise en charge financière d'une partie du montant de l'inscription aux stages d'apprentissage et de perfectionnement au sein de CouzéO.						
<b>Conditions de ressources</b>	<p>L'aide est basée sur le Quotient Familial CAF</p> <p>La prise en charge se fait ainsi :</p> <table border="1" style="margin-left: auto; margin-right: auto;"> <tr> <td style="text-align: center;">QF <math>\leq</math> 400</td> <td style="text-align: center;">90 %</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">QF <math>&gt;</math> 400 et <math>\leq</math> 600</td> <td style="text-align: center;">60 %</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">QF <math>&gt;</math> 600 et <math>\leq</math> 750</td> <td style="text-align: center;">30 %</td> </tr> </table>	QF $\leq$ 400	90 %	QF $>$ 400 et $\leq$ 600	60 %	QF $>$ 600 et $\leq$ 750	30 %
QF $\leq$ 400	90 %						
QF $>$ 400 et $\leq$ 600	60 %						
QF $>$ 600 et $\leq$ 750	30 %						
<b>Procédure de demande</b>	La demande est à faire auprès du CCAS par le demandeur ou par le représentant légal de l'enfant sur présentation de l'attestation de quotient CAF.						
<b>Montant</b>	Cette aide est accordée pour deux stages maximums par enfant par an.						
<b>Mise en œuvre de l'aide</b>	Aide déduite des frais d'inscription. L'aide sera versée directement à CouzéO.						

